

# Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens

13 rue Jean-François Tartu - BP 51151 - 29211 BREST CEDEX 1

Tél : 02 98 05 40 38 / E-mail : asso@asso-apecs.org

Internet : [www.asso-apecs.org](http://www.asso-apecs.org) / [www.facebook.com/AssoAPECS](https://www.facebook.com/AssoAPECS)



© L. Beauverger - APECS

## Rapports sur l'exercice 2014

Mars 2015



© A. Rohr - APECS

Partenaires financiers 2014





# L'APECS



Association brestoise, fondée en 1997, l'Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens (APECS) est une structure à vocation scientifique et éducative dont l'objectif est de contribuer à la conservation des requins, des raies et des espaces que ces poissons occupent :

- ✓ en mettant en œuvre des programmes de recherche pour participer au développement des connaissances,
- ✓ en informant et en sensibilisant le public afin de mieux faire connaître les requins et les raies en tant qu'éléments du patrimoine naturel français.

L'APECS représente la France depuis 2004 dans les instances dirigeantes de l'European Elasmobranch Association (EEA), organisme regroupant les chercheurs européens spécialistes des poissons cartilagineux (requins, raies et chimères).



L'APECS est membre de plusieurs instances : commission raies requins du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, comités de pilotage des sites Natura 2000 en mer « Archipel des Glénan » et « Trévignon ».

En 2014, l'association comptait 117 adhérents.



L'APECS est une association agréée 1% Pour la Planète.

# REMERCIEMENTS

---

Nous tenons à remercier tous les adhérents qui prennent plaisir à s'investir bénévolement dans nos actions. Nous remercions les participants à la campagne de terrain aux Glénan et celles et ceux qui ont sensibilisé les plaisanciers dans le Finistère sud et dans les Côtes d'Armor. Merci aux personnes qui ont participé aux actions de sensibilisation (stands, animations scolaires, etc.). Merci aux observateurs embarqués sur la Thalassa, aux coordinateurs et rédacteurs des lettres d'info consacrées à CapOeRa et au requin pèlerin. Nous remercions également les participants aux suivis CapOeRa de la Baie de Douarnenez.

Merci à Agathe, Alexandra, Alexis C., Alexis W., Amélia, Anaïs, Anne, Annie, Antoine, Apolline, Aurore, Bérengère, Bertrand, Damien, David, Eric, Françoise G., Françoise L., Guy, Hélène, Isabelle, Jean-François D., Jeff, Laëtitia, Laurie, Leïla, Loan, Loïc, Marc, Martine, Noé, Patricia, Patrick, Pierre et Lysiane, Pierre-Yves, Romain B., Romain S., Samuel, Stevonn, Thomas B., Thomas L, Yvonne.

Nous remercions également les structures relais CapOeRa et tous ceux qui signalent leurs observations de requins pèlerins et leurs recensements de capsules d'œufs de raies, les sentinelles CapOeRa et les bénévoles nous ayant rejoint pour les suivis bimensuels en Baie de Douarnenez.

Nous remercions nos partenaires scientifiques, techniques et financiers, et nos généreux donateurs pour leur confiance et leur soutien.

Merci à : L'Agence des aires marines protégées, Ansem, l'Association du grand littoral Atlantique, Brest métropole, la ville de Brest, le Centre nautique de Lesconil, le Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole, CLS, le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins, les Comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins de Basse-Normandie et de Poitou-Charentes, les Comités départementaux des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, la Commune et le Port de plaisance de Loctudy, le Conseil général du Finistère, la société Exagone, la Fondation Nature & Découvertes, la Fondation Save Our Seas, France filière pêche, l'IFREMER, le Laboratoire BioGeMME de l'Université de Bretagne Occidentale, le CNRS, le Marinarium, le Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie, le Parc naturel marin d'Iroise, la Station de biologie marine de Concarneau (MNHN), Star Oddi, le Syndicat mixte pour l'équipement du littoral, le WWF.

# RAPPORT MORAL

---

2014 est-elle l'année d'un nouvel élan ? L'APECS commence-t-elle à profiter de la nouvelle dynamique débutée en 2013 avec la remise en place d'un bureau au sein du conseil d'administration ? Si notre association, comme beaucoup d'autres, connaît des difficultés depuis quelques années, certains signes semblent montrer qu'elle redresse enfin la tête.

Suite au vote lors de notre Assemblée Générale du 22 février 2014, le nombre d'administrateurs, en baisse depuis plusieurs années, a enfin réaugmenté. Le conseil d'administration a en effet accueilli trois nouveaux membres. Les administrateurs sont le cœur de l'APECS. Ils décident des grandes lignes et travaillent bénévolement, souvent dans l'ombre, pour faire perdurer les valeurs de l'association.

En 2014 une trentaine de nouveaux membres ont rejoint l'association nous faisant dépasser la barre des 115 adhérents.

Ces derniers sont une force et nous tenons à leur laisser les moyens de s'investir au sein de l'association. Ainsi pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, notre campagne de terrain aux Glénan a fait appel à nos bénévoles. 20 volontaires ont participé aux recherches de requins pèlerins et 11 bénévoles ont sensibilisé les usagers de la mer sur les pontons des ports du Finistère Sud. De même, en 2014, l'association a lancé de nouveaux suivis CapOeRa en Baie de Douarnenez, invitant adhérents mais aussi grand public à participer au projet. Enfin, l'APECS a multiplié ses efforts en 2014 pour redynamiser la vie associative, pour provoquer la rencontre et le dialogue entre adhérents, à travers des sorties et visites de groupe telles qu'une journée kayak ou encore une visite guidée d'Océanopolis.

De plus en plus l'APECS est reconnue comme véritable expert des éla-smobran-ches. Le programme RECOAM s'est terminé en fin d'année. Nous avons été félicités pour la qualité des résultats obtenus. Ce projet a prouvé que le partenariat entre une association de loi 1901 et les professionnels de la pêche était possible. Un travail de synthèse sur les mesures de gestion spatio-temporelles appliquées aux éla-smobran-ches à l'échelle internationale a également été rendu à l'Agence des aires marines protégées. Enfin nous nous impliquons à valoriser nos travaux dans des publications scientifiques qui sont en cours de rédaction.

Pourtant, n'oublions pas que l'APECS est une petite structure associative.

Si en 2014, ses salariés, Laëtitia, Alexandra et Eric, par leurs qualités relationnelles, leur professionnalisme et leur ténacité, donnent une image d'une association à la fois rigoureuse et conviviale, il ne faut pas oublier qu'avoir des salariés est un luxe pour une association et qu'il faut savoir s'adapter.

L'APECS, née il y a 18 ans d'étudiants assoiffés de curiosité, est aujourd'hui une structure qui évolue pour toujours répondre à ses objectifs d'amélioration et de diffusion des connaissances. Nous n'en oublions pas pour autant nos valeurs associatives et la satisfaction de nos adhérents.



# RAPPORT D'ACTIVITES

## Plan

|                                                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Equipes en place .....                                                                                                        | 5  |
| Le Conseil d'administration .....                                                                                             | 5  |
| Les salariés .....                                                                                                            | 7  |
| Sciences participatives .....                                                                                                 | 8  |
| Programme CapOeRa .....                                                                                                       | 8  |
| ↳ Recensement opportuniste de capsules sur les plages .....                                                                   | 8  |
| ↳ Les sentinelles CapOeRa.....                                                                                                | 10 |
| ↳ Les suivis en Baie de Douarnenez .....                                                                                      | 11 |
| Programme de recensement des observations de requins pèlerins .....                                                           | 12 |
| Forum sciences participatives à l'IUEM.....                                                                                   | 14 |
| Etudes et Suivis.....                                                                                                         | 15 |
| RECOAM.....                                                                                                                   | 15 |
| Campagne de terrain requin pèlerin Glénan .....                                                                               | 17 |
| Projet SHARC.....                                                                                                             | 18 |
| Participation à la campagne IFREMER EVHOE.....                                                                                | 19 |
| Expertise et Valorisation scientifique .....                                                                                  | 21 |
| Synthèse bibliographique sur l'intérêt des mesures de gestion spatio-temporelles pour la conservation des élasmobranches..... | 21 |
| Mise à jour du document de référence OSPAR pour le requin pèlerin .....                                                       | 22 |
| Synthèse des données sur les élasmobranches dans le secteur des Glénan .....                                                  | 22 |
| Commission raies et requins du CNPMM .....                                                                                    | 23 |
| Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles du Finistère .....                                                        | 23 |
| European Elasmobranch Association .....                                                                                       | 24 |
| Valorisation scientifique .....                                                                                               | 25 |
| Education et Sensibilisation.....                                                                                             | 26 |
| Animations scolaires et périscolaires .....                                                                                   | 26 |
| Exposition requin pèlerin.....                                                                                                | 27 |
| Animations grand public.....                                                                                                  | 27 |
| Conférences .....                                                                                                             | 28 |
| Les Directs de « Nausicaa » .....                                                                                             | 28 |
| Vie associative .....                                                                                                         | 29 |
| Communication .....                                                                                                           | 30 |
| Revue de presse.....                                                                                                          | 30 |
| Site internet .....                                                                                                           | 30 |
| Page Facebook.....                                                                                                            | 30 |
| Thalassa.....                                                                                                                 | 30 |

# Equipes en place

## Le Conseil d'administration

**Alexis Wagniez**



**Président**

Originaire de Lille, Alexis débarque à Brest pour faire ses études en environnement littoral et marin. Représentant local de la Fondation Nature et Découvertes, il fait rapidement connaissance avec l'APECS qu'il rejoint en 2007 comme adhérent, de 2009 à 2011 comme salarié chargé de développer les programmes de sciences participatives CapOeRa et Allo Elasma, ainsi que tout le volet éducatif de l'association. Il enchaîne ensuite les contrats dans les établissements brestois consacrés à la protection de la nature ou à l'environnement marin : Ifremer, Bretagne Vivante, il est désormais chargé d'études oiseaux et mammifères marins à l'Agence des aires marines protégées.

Après avoir été secrétaire de l'association en 2013, Alexis a accepté le rôle de président en 2014.

**Romain Schabaille**



**Trésorier**

Romain est un grand baroudeur qui écume tous les océans et les continents de la planète. Sa passion l'amène tout naturellement à découvrir les riches fonds sous-marins finistériens. C'est par une matinée de printemps de l'année 2011 que Romain, à la marge d'un herbier de zostères, engage une discussion surprenante avec une capsule d'œuf de raie lisse qui lui apprend l'existence d'une association qui tente de la protéger mais qui a grandement besoin de bénévoles. Qu'à cela ne tienne, il retrousse les manches de sa combinaison de plongée et file tout droit, et tout mouillé, à l'APECS pour proposer son aide. Au service de l'association en tant que trésorier depuis 2014, il met aussi à disposition ses compétences en informatique.

**Bérengère Angst**



**Secrétaire**

Bérengère est adhérente de l'association depuis 2008, suite à sa participation à la mission de terrain EcoBask aux Glénan de la même année. Elle effectuait, à l'époque, un stage à l'APECS sur l'étude des communautés de zooplancton dans la zone des Glénan. Passionnée de voile et de mer, Bérengère a suivi une formation en gestion de l'environnement littoral entre l'Université de La Rochelle et l'Université du Québec à Rimouski, puis elle s'est spécialisée à l'IUEM de Plouzané. Elle a été pendant presque deux ans Ingénieure d'études, écologue à l'Université de Bretagne Occidentale. Elle va poursuivre ses expériences à Plymouth au sud-ouest de l'Angleterre. Bérengère a été administratrice de l'APECS en 2009 et en 2013.

**Anne Boulet**



**Administratrice**

Etudiante en 3<sup>ème</sup> année de biologie et passionnée par la biologie marine, Anne a connu l'APECS grâce à sa participation au programme CapOeRa en 2013. Elle a découvert ce projet de science participative grâce à son investissement dans une association étudiante de biologie. Très intéressée par les projets de l'APECS, elle souhaite s'y investir davantage et devient administratrice en 2014. En plus de ses études, elle est également guide à Océanopolis ce qui lui permet de transmettre sa passion pour la nature et la biologie marine aux plus petits comme aux plus grands. Elle souhaite continuer ses études par un master de Biologie marine à Brest.

**Hélène Gadenne**



**Administratrice**

Hélène a découvert l'APECS alors qu'elle était étudiante et guide à Océanopolis. Passée par l'IUEM puis l'Université de La Rochelle, elle a fait un doctorat en écologie au CNRS, où son activité de recherche se concentrait sur la réponse des populations aux variations de l'environnement. Durant ces années, Hélène a travaillé sur la mégafaune marine et terrestre. C'est bénévolement, investie dans les projets de l'APECS, et notamment ceux sur le pèlerin, qu'Hélène a fait vivre sa passion des requins et contribue à améliorer leurs connaissances. Elle effectue aujourd'hui un postdoctorat à l'Ifremer où elle est chargée d'évaluer les stocks d'élasmobranchés de l'Atlantique Nord-Est. Elle est administratrice (ex-présidente) de l'APECS depuis 2001.

**Guy Landry**



**Administrateur**

Guy est instituteur à l'école de Saint-Palais-sur-Mer. Il est un fêru des raies ! Une chance pour lui que d'habiter la ville de Saint-Georges-de-Didonne en Charente-Maritime, haut lieu des échouages de capsules d'œufs de raies sur les côtes françaises. Cet assidu à la tâche du ramassage des déchets sur les plages ne pouvait qu'être séduit par les programmes CapOeRa et Sentinelles de l'APECS. C'est donc depuis 2008 que Guy est membre de l'APECS, et chasseur d'Or de capsules, toujours partant pour faire partager son amour du milieu marin aussi bien aux tous petits qu'aux plus grands. Guy est administrateur de l'APECS depuis 2013.

**Alexandra Rohr**



**Administratrice**

Descendue de ses montagnes vosgiennes pour étudier l'environnement marin, cette grande voyageuse a fait escale en Bretagne il y a 3 ans déjà. Alex a d'abord travaillé au sein de l'association « Bretagne Vivante » sur les oiseaux marins, notamment sur les suivis des colonies de sternes bretonnes, ainsi que sur les phoques gris fréquentant la Baie de Morlaix. Recrutée à l'APECS en février 2014 et désirant s'investir encore davantage dans l'association, elle rejoint le conseil d'administration lors de l'Assemblée générale de la même année. Alex n'est jamais loin de la mer même durant son temps libre. Elle est passionnée de plongée et réalise des photos sous-marines, et pratique également le surf.



**Eric Stephan**



**Administrateur**

Éric a atterri à Brest en 1995 pour terminer sa formation universitaire en biologie marine à l'Université. C'est pendant ses études que son intérêt pour le milieu marin prend une nouvelle dimension, et qu'il commence à se passionner pour les requins. Et c'est en 1997 qu'il devient co-fondateur de l'APECS. Depuis la fin de ses études, Eric travaille sur la mégafaune marine, les requins bien sûr, mais aussi les mammifères marins. Au sein de l'APECS, il s'est d'abord consacré à l'étude du requin pèlerin, notamment dans le cadre des projets EcoBask et Sur les traces du requin pèlerin, avant de travailler plus spécifiquement depuis fin 2012 sur les raies côtières dans le cadre du programme RECOAM. Éric est administrateur de l'APECS depuis la création de l'association.

## Les salariés

**Laëtitia Beauverger**



**Technicienne-animatrice en charge des programmes de l'association**

Suite à un master en gestion de l'environnement, Laëtitia a travaillé au GIP Bretagne-environnement en tant que rédactrice web et à l'aquarium de Trégastel comme technicienne aquariologiste. Naturaliste dans l'âme, elle affectionne particulièrement le milieu marin, la faune et la flore et a su allier son amour de la nature à sa passion pour la photographie [www.flickr.com/photos/laetitia\\_bauverger](http://www.flickr.com/photos/laetitia_bauverger). Sa faiblesse pour nos amis les requins a naturellement amené Laëtitia à adhérer à l'association en 2009. En 2012, 2013 et 2014 elle a été salariée à l'association pour travailler notamment sur la saisie des données issues des programmes CapOeRa et la sensibilisation à travers les animations.

**Alexandra Rohr**



**Chargée de mission**

Diplômée d'un master en océanographie et environnements marins, Alexandra a été embauchée à l'APECS durant 11 mois. Elle a travaillé sur une commande spécifique émanant de l'Agence des aires marines protégées qui désirait réaliser divers travaux touchant aux élasmobranches. Alexandra a ainsi réalisé une synthèse bibliographique sur les mesures de gestion appliquées aux élasmobranches dans le monde, elle a mis à jour le document de référence OSPAR sur le requin pèlerin et a également rédigé un rapport sur les données dont dispose l'APECS dans le secteur des Glénan.

**Eric Stephan**



**Chargé de mission scientifique**

De 2012 à 2014, Éric a été employé par l'association pour mettre en œuvre le projet RECOAM visant à apporter de nouvelles connaissances sur plusieurs espèces de raies côtières. Il a eu en charge la coordination du projet mais a aussi assuré le travail de terrain à bord des navires de pêche ainsi que le traitement et l'analyse des données. Il continuera son travail en tant que chargé de mission en 2015 mais assurera également, pour une petite partie de son temps, un rôle de coordinateur au sein de l'association.

# Sciences participatives

## Programme CapOeRa

### Recensement opportuniste de capsules sur les plages



© L. Beauverger

Développé en 2008 à l'échelle nationale, CapOeRa (pour Capsules d'Œufs de Raies) invite le grand public à ramasser et à recenser les capsules échouées sur les plages. Ce recensement, en plus de son objectif éducatif, a pour ambition de réaliser l'inventaire des sites d'échouages de capsules. Les objectifs sont l'amélioration de l'état des connaissances sur les aires de répartition des différentes espèces et l'identification des secteurs potentiellement importants pour la reproduction.

### ACTIONS

- Les données CapOeRa ont pu être traitées et chaque participant a été remercié et renseigné. Deux Cap'News (numéros 18 et 19), lettres d'information consacrées au programme ont été éditées et envoyées aux adhérents, participants et partenaires. Tous les numéros sont téléchargeables en ligne sur notre site Internet.
- Une formation à l'identification des capsules a été organisée au local de l'association le 9 avril. Elle a rassemblé 6 participants, adhérents, curieux et le personnel de l'aquarium de Vannes et du Centre nautique de Postofort.
- En 2014, l'APECS a encore pu s'appuyer sur un véritable réseau de partenaires, composé de plusieurs structures relais dynamiques qui mettent régulièrement en valeur le projet en diffusant l'information auprès du public, en récoltant les capsules et en organisant des animations (cf. page 10)
- Nous avons continué à travailler sur la refonte de la base de données CapOeRa. Cette refonte est essentielle pour pouvoir analyser plus facilement les données collectées depuis 2008 et ainsi imaginer de nouvelles actions pour atteindre les objectifs scientifiques du programme.

### RESULTATS

Si le programme Capoeira peut compter sur de fervents ramasseurs de capsules, chaque année de nouvelles personnes se lancent dans cette quête. En 2014, 322 personnes identifiées ont participé. E-mail, courriers, plateforme Katuvu (CG 50), dépôt dans les structures relais sont autant de moyens qui ont permis à l'APECS de recueillir 108 350 capsules en 2014 lors de 1870 collectes sur les façades maritimes de France métropolitaine. Ces chiffres évoluent rapidement en raison de l'arrivée tardive de nouvelles données de 2014.

## Les structures relais :

Fin 2014, le réseau CapOeRa compte 64 structures relais. Des aquariums, des associations, des offices de tourisme, des maisons de réserves naturelles, toutes ont comme point commun d'être le trait d'union entre le grand public et l'APECS sur leur territoire. Leur degré d'implication varie selon les moyens et les disponibilités de chacune. Toutes ces structures sont répertoriées sur une carte interactive sur le site Internet de l'APECS et permettent au public d'obtenir des guides CapOeRa ou de déposer des capsules. Certaines contribuent également à faire connaître le programme en organisant différents types d'animations. La liste ci-dessous donne l'étendue des actions réalisées par ces structures relais. Nous les remercions toutes chaleureusement pour leur dynamisme et leurs initiatives.

L'association Iodde a réorganisé pour la deuxième année consécutive une collecte sur l'ensemble du littoral de l'île d'Oléron. Cette collecte a permis à l'association de passer le cap des 100 000 capsules ! Elle a également profité de l'anniversaire de ces 10 ans pour mettre en avant les sciences participatives et notamment le programme CapOeRa en présentant sur l'île des œuvres d'art réalisées à partir de capsules.

En 2014, Maréis a expérimenté une nouvelle technique de présentation des capsules en aquarium. Grâce à une fenêtre transparente sur la capsule, il est possible d'observer le développement de l'embryon.

### Présentation du programme pendant leurs animations

Aquacaux  
Aquarium marin de Trégastel  
Association Hirondelle  
AREpb  
CC Île de Ré  
CPIE Baie du Mont Saint Michel  
CPIE Flandre Maritime  
Grand aquarium de Saint Malo  
Iodde  
Maison du littoral de Plougrescant  
Maison du littoral de Ploumanac'h  
Marinarium de Concarneau  
Observatoire du plancton  
Syndicat des caps - Grand site Cap d'Erquy - Cap Fréhel  
Vivarmor nature

### Réalisation de chasses aux œufs à Pâques

Adepir  
APNR  
Aquarium marin de Trégastel  
Aquarium de Vannes  
CPIE COTENTIN  
CC Île de Ré  
E.C.O.L.E de la mer  
Estran cité de la mer  
Grand aquarium de Saint Malo  
Maréis  
Maison de la dune et de la forêt  
Maison du littoral de Plougrescant  
Office du tourisme de Ploudalmézeau

### Festivals et fêtes

Association Hirondelle  
AREpb  
Vivarmor nature

### Nettoyage de plages et Capoeira

Vivarmor nature  
CC Ile de Ré

### Exposition abordant le programme Capoeira

Aquarium de Trégastel  
Maréis  
Maison du littoral de Ploumanac'h

### Conférences

Vivarmor nature  
Nausicaa  
CC Ile de Ré  
Ancre maritime  
Adepir  
Les secrets du littoral

### Ateliers créatifs

Maison du littoral de Plougrescant

## ↳ Les sentinelles CapOeRa



© L. Beauverger

En 2011, le protocole « Sentinelles » est venu compléter le programme CapOeRa pour obtenir des informations sur la saisonnalité des échouages et tenter de comprendre d'éventuels phénomènes saisonniers liés au cycle de reproduction. D'abord testé en 2010 avec les agents du Parc naturel marin d'Iroise, le protocole a montré des résultats concluants permettant ainsi de valider la méthode et de la développer. Les « sentinelles », chasseurs assidus, s'engagent à effectuer des prospections régulières (fréquence déterminée au départ) sur une ou plusieurs plages.

### ACTIONS

Un travail conséquent a été réalisé pour coordonner et valoriser le réseau sentinelles et pour rassembler les données. Après un premier numéro en 2013, deux nouvelles « vigie sentinelle » ont été envoyées au réseau. Cette lettre d'information permet aux membres de ce réseau « sentinelles » de suivre et de croiser les résultats de chacun.

### RESULTATS

Le réseau sentinelles est désormais formé de 16 participants. Ils suivent régulièrement 20 plages réparties dans 7 départements.

À ce jour ce sont 33285 capsules qui ont été collectées par les personnes du réseau sentinelles en 2014.

| DEPARTEMENT                  | Charente-Maritime<br>(17) | Finistère<br>(29) | Gard (30) | Hérault<br>(34) | Manche<br>(50) | Pas-de-Calais<br>(62) | Vendée<br>(85) |
|------------------------------|---------------------------|-------------------|-----------|-----------------|----------------|-----------------------|----------------|
| NOMBRE DE SENTINELLES        | 5                         | 3                 | 1         | 1               | 2              | 2                     | 2              |
| NOMBRE DE PLAGES PROSPECTEES | 8                         | 3                 | 1         | 1               | 2              | 2                     | 3              |

## ↳ Les suivis en Baie de Douarnenez



© L. Beauverger

CapOeRa a permis de mettre en évidence des secteurs d'échouage massif de capsules. La Baie de Douarnenez, dans le Finistère, fait partie de ces secteurs clés où les capsules viennent s'échouer essentiellement entre les mois de novembre et avril. Pour mieux comprendre ces phénomènes d'échouages, l'association a organisé un nouveau suivi de terrain bimensuel de l'ensemble des plages de la Baie de Douarnenez, de Douarnenez à Morgat.

### ACTIONS

- Ce suivi a d'abord été testé en janvier par nos adhérents et le Cercle d'Etudiants Naturalistes Brestois (CENB), puis en février lors de l'Assemblée Générale de l'APECS. Ces premiers essais ont permis d'affiner le protocole de suivi.
- Les suivis ont débuté le 2 novembre par une première prospection de « nettoyage » pour retirer toutes les capsules échouées depuis un temps indéterminé. Ces capsules récoltées ont été saisies dans la base de données CapOeRa comme données classiques. Une animation grand public sur la plage du Ry a accompagné ce premier suivi pour inviter le grand public à rejoindre l'association tous les 15 jours.
- Les suivis ont réellement débuté le dimanche 16 novembre. 3 suivis ont été réalisés en 2014, les 16 et 29 novembre et le 14 décembre. Le suivi du 30 décembre a dû être annulé en raison du nombre insuffisant de participants. Au total plus de 30 bénévoles ont participé à l'opération en 2014. Cette dernière continuera jusque fin avril 2015 et reprendra ensuite à partir de novembre.

### RESULTATS

1883 capsules d'œufs de raies ont été récoltées lors des trois suivis entre le 16 novembre et le 14 décembre, dont 1853 capsules d'œufs de raie bouclée (soit 98,4%).

Les résultats seront analysés après le dernier suivi prévu le 26 avril 2015.



## Programme de recensement des observations de requins pèlerins



© APECS

Dès sa création en 1997, l'APECS a initié un programme de recensement des observations de requins pèlerins faisant appel à la participation des acteurs de la vie maritime pour signaler toute observation de cette espèce le long des côtes bretonnes. Ce programme a pris une ampleur nationale dès 1998. Des affiches placées dans des endroits stratégiques sur le littoral français invitent ainsi pêcheurs, plongeurs, plaisanciers à participer à ce programme de recensement. Les informations collectées permettent d'identifier les périodes et secteurs où l'espèce peut être observée en surface. En décrivant les grandes tendances, mais aussi en soulignant les événements exceptionnels, ce recensement joue pleinement le rôle d'outil de veille environnementale.

### ACTIONS

- 2014 a été marquée par la réalisation d'une campagne d'information, désormais organisée tous les deux ans. Une nouvelle affiche a ainsi été envoyée en mars à plus de 3200 structures sur l'ensemble du littoral français. De nombreux bénévoles ont participé à la préparation de cette campagne et une soirée « mise sous pli » a également été organisée à cette occasion le 10 mars.
- Le 17 mai, l'association a mené une grande journée de sensibilisation dans les ports du sud Finistère, de Saint-Guérolé à Doëlan. Une vingtaine de ports et mouillages ont été prospectés par onze adhérents. 156 usagers (plaisanciers et professionnels) présents sur 95 bateaux ont été sensibilisés à la présence du requin pèlerin sur nos côtes et au programme de recensement de l'APECS.



Une soirée de formation a été réalisée le 23 avril au local à Brest afin de former ces personnes avant la journée de sensibilisation. Une présentation a également été envoyée aux personnes ne pouvant être présents.

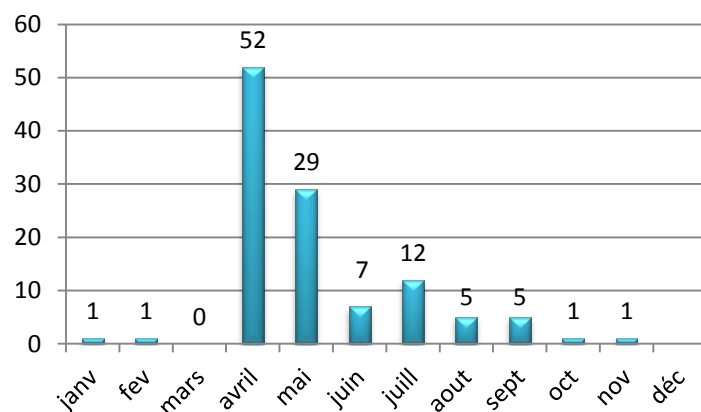
Quelques membres actifs, en autonomie, ont ainsi pu participer à sensibiliser des usagers dans les ports près de chez eux. Dans les ports du Finistère sud, 8 bolincheurs et une dizaine de plaisanciers ont été sensibilisés. 47 équipages ont également été sensibilisés fin juin dans les ports de Paimpol, Bréhec, Saint-Quay Portrieux et Binic dans les Côtes d'Armor. Nos adhérents sont aussi allés à la rencontre des plaisanciers de l'association Gwin Zegal de Plouha.

- Une réunion d'information a également été réalisée pour l'association des plaisanciers de Lesconil. 12 personnes étaient présentes.

- Le 29 mai, l'APECS a participé à la soirée « Observons la Mer » organisée par la LPO et la réserve des Sept-Iles dans les Côtes d'Armor. Cette soirée a attiré une centaine de personnes.
- Toutes les données ont pu être traitées et saisies dans la base de données de l'APECS et un bilan a pu être communiqué dans la PelerINfo numéro 6 éditée en fin d'année.
- Deux numéros (5 et 6) de la PelerINfo ont été rédigés durant l'année et envoyés à plus de 800 destinataires : adhérents, observateurs et partenaires.

## RESULTATS

Les observations nous sont parvenues en masse en avril avec 45% des signalements. Encore relativement nombreuses en mai, les observations ont ensuite été nettement inférieures. Le pic d'observations habituellement observé fin mai-début juin a ainsi été considérablement avancé cette année.



Nombre de requins signalés par mois en 2014

Après vérification, 112 signalements ont été validés. Par deux fois, deux requins ont été observés simultanément ce qui porte à 114 le nombre de requins signalés. La majorité des observations proviennent d'Atlantique. Cinq observations nous sont parvenues de Méditerranée et quelques-unes de Manche.

Cinq captures ont également été signalées à l'APECS, ainsi que deux échouages sur lesquels l'APECS est intervenue en collaboration avec le Museum national d'histoire naturelle de Concarneau :

- le 12 avril à la pointe de Raguenez à Nevez (29), pour un mâle de 5 m et 650 kg.
- le 27 avril sur la plage de la Grandière à Loctudy (29), pour une femelle de 4 m et 250 kg, victime d'une hélice de bateau.



## Forum sciences participatives à l'IUEM

Les 23 et 24 avril, l'APECS a participé au forum organisé par l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) et intitulé « L'observation participative en sciences de la mer et du littoral : un espace de pratiques à questionner et enrichir ? ».

70 acteurs des sciences participatives ont participé et les programmes de l'APECS ont été présentés lors de la première journée.

Le compte rendu du forum est disponible en ligne : <http://www-iuem.univ-brest.fr/fr/science-et-societe/observation-participative-en-sciences-de-la-mer-et-du-littoral>

# Etudes et Suivis

## RECOAM



© A. Rohr

Débuté en avril 2012, le projet RECOAM (pour Raies des Eaux COtières d'Atlantique et de Manche) vise à contribuer à l'amélioration des connaissances sur cinq espèces de raies, la raie brunette (*Raja undulata*), la raie lisse (*Raja brachyura*), la raie mûlée (*Raja microocellata*), la raie bouclée (*Raja clavata*) et la raie douce (*Raja montagui*). Ces nouvelles connaissances pourront être prises en compte pour préciser les unités de gestion à considérer et pour aider à élaborer des stratégies de gestion et de conservation efficaces.

Trois objectifs principaux ont été définis :

- apporter des éléments sur **la biologie** et notamment la **taille à maturité sexuelle**,
- essayer d'identifier des **secteurs importants** pour certaines phases du cycle de vie, et étudier les éventuels **mouvements horizontaux**,
- tenter de préciser **la structure des populations**.

Pour atteindre les objectifs fixés, plusieurs actions ont été envisagées sur deux zones d'étude (le Golfe normand-breton en Manche et les Pertuis Charentais et l'embouchure de la Gironde en Atlantique) : la collecte de données biologiques à l'occasion de marées dédiées réalisées en partenariat avec des navires de pêche professionnels, l'analyse des captures réalisées lors de ces marées dédiées, la mise en œuvre d'un programme de marquage conventionnel ou encore l'étude de la structure génétique des populations.

### ACTIONS

- Au cours de cette dernière année du projet, neuf affrètements ont été réalisés au printemps (trois en Atlantique / six en Manche) pour poursuivre la collecte de données et le marquage.
- Les partenariats avec les programmes Raimouest et RaieBECA (deux programmes régionaux dont l'APECS est partenaire) ont été poursuivis ainsi que les collaborations avec l'IFREMER et le programme OBSMER pour la collecte d'échantillons de raies brunettes sur d'autres secteurs géographiques pour les besoins de l'étude de génétique.
- Une étude préliminaire de la structure génétique de la population de raie brunette a pu être réalisée en partenariat avec le laboratoire BioGeMME de l'université de Bretagne Occidentale (Brest).
- Un document de travail présentant des résultats préliminaires du projet a été soumis au groupe de travail WGEF (Working Group on Elasmobranchs Fisheries) du Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) qui s'est réuni au mois de juin. Certains résultats ont été repris dans le rapport 2014 de ce groupe d'experts.

- Des résultats préliminaires ont également été présentés sous forme de poster à l'occasion du colloque scientifique de l'European Elasmobranch Association qui s'est tenu à Leeuwarden aux Pays Bas du 7 au 9 novembre 2014.
- Ces deux documents ont été mis à disposition du Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP) en fin d'année, suite à une saisine de la Commission Européenne pour évaluer les mesures de gestion proposées par les professionnels de la pêche pour accompagner une réouverture de la pêche de la raie brunette. Ce comité permanent a pour fonction d'assister la Commission Européenne dans la mise en œuvre de la politique commune de la pêche (PCP).
- La fin d'année a été consacrée à l'analyse finale des données qui seront présentées dans un rapport d'étude disponible dans le courant du premier trimestre 2015.

## RESULTATS



Les résultats présentés dans le rapport final concernent en premier lieu la raie brunette. 5656 raies brunettes ont été échantillonnées (3535 en Atlantique et 2121 en Manche) parmi lesquelles 4149 ont été relâchées marquées. Le projet a permis de préciser les tailles à maturité sexuelle pour les mâles et les femelles, d'apporter des éléments de connaissance sur le cycle de reproduction, la croissance et les déplacements ainsi que des résultats préliminaires sur la structure génétique de la population. Bien que des études complémentaires soient nécessaires, ces premiers résultats pourraient

justifier la mise en place de mesures de gestion et de conservation distinctes entre l'Atlantique et la Manche.

Les autres espèces de raies visées par l'étude ont été beaucoup moins capturées et les résultats restent donc plus limités.



## Campagne de terrain requin pèlerin Glénan



© L. Beauverger

Le secteur des Glénan dans le Finistère sud (29) est la portion du littoral français la plus propice aux observations de requins pèlerins. Ainsi, depuis 2003, l'APECS y mène chaque printemps des campagnes de terrain visant à étudier l'écologie de l'espèce.

L'objectif de ces campagnes est de mieux connaître les populations fréquentant la zone : taille et sexe des individus présents, comportement, déplacements, fidélité au site. Depuis quelques années, un des objectifs majeurs est également d'équiper certains individus de balises de suivi par satellite afin d'étudier les déplacements à grande échelle de ces animaux.

### ACTIONS

- Entre le 18 mai et le 25 juin 2014, 20 membres de l'APECS se sont relayés pour réaliser 14 sorties, soit 587 milles nautiques parcourus (1087 kilomètres) à la recherche des requins pèlerins. Agathe Lefranc, qui connaissait déjà le secteur pour avoir organisé de précédentes missions de terrain, a été embauchée en tant qu'auto-entrepreneur pour coordonner cette campagne.

### RESULTATS

Durant ces 14 jours, trois individus ont pu être observés s'alimentant en surface et ont été photo-identifiés. Jeunes individus, ils ont tous adopté un comportement relativement craintif en fuyant à l'approche de l'embarcation, rendant ainsi les opérations difficiles. Seul un requin a pu être sexé : une jeune femelle de trois mètres. L'équipe a également tenté de déployer une balise de suivi par satellite sur cette femelle rencontrée le 1<sup>er</sup> juin, mais sans succès.

Le 27 mai, l'équipe de terrain a fait la rencontre d'un jeune requin de 3 mètres qui a offert un joli spectacle en sautant à trois reprises hors de l'eau.

Ce comportement, encore très peu observé, a pu être filmé. Les raisons de ces sauts sont inconnues. Il pourrait s'agir d'un moyen de se débarrasser de parasites externes.

## Projet SHARC

CLS (Collecte Localisation Satellites) - filiale du CNES est un opérateur de systèmes satellitaires dans les domaines de la localisation et de la collecte de données environnementales, de la localisation et de l'observation des océans par satellites. CLS a contacté l'APECS en 2012 pour participer à un projet dont l'objectif est de concevoir une nouvelle balise de suivi d'animaux marins par satellite, moins chère et permettant de récupérer plus d'informations. Ce projet répond à un appel d'offre lancé par l'Agence Spatiale Européenne (ESA). Le projet SHARC (Satellite High-performance ARGOS-3/-4Receive/transmit Communication) a donc officiellement débuté en octobre 2012 pour une durée de 30 mois. Outre CLS et l'APECS, les sociétés AnSem (Belgique) et Star Oddi (Islande) et le WWF sont aussi partenaires. L'APECS et le WWF sont associés en tant qu'utilisateur du système Argos, respectivement pour le suivi des requins pèlerins en Atlantique nord-est et pour le suivi des thons en Méditerranée. L'objectif est de développer un nouveau tag intégrant toutes les fonctionnalités des systèmes Argos 2, 3 et Argos 4 (à savoir le moyen et haut débit, ainsi que la voie descendante) : bon marché (10 fois moins cher que les tags actuels), consommant peu d'énergie pour permettre une plus longue durée de vie, offrant la possibilité de transmettre plus de données (10 fois plus que les tags actuels), de petite taille et de faible poids, pouvant être utilisé pour différentes applications (suivi d'animaux, mais aussi de bouées dérivantes, etc.).

### ACTIONS

- En 2014, l'APECS a participé à deux réunions de suivi du projet et contribué aux réflexions sur le système d'accrochage des prototypes sur les requins pèlerins.
- Le projet devait comprendre une phase de test des prototypes sur le terrain en 2014. Au printemps 2014, le projet prenant du retard, il a été décidé de le prolonger de 6 mois de manière à reporter la mise à disposition des prototypes à la fin du printemps 2015, et pouvoir s'assurer que le terrain serait effectué courant juillet 2015.

## Participation à la campagne IFREMER EVHOE



© D. Lazin

Depuis 2007, l'APECS embarque chaque année sur le navire océanographique Thalassa de l'IFREMER à l'occasion de la campagne EVHOE (EValuation des ressources Halieutiques dans l'Ouest de l'Europe). Il s'agit d'une campagne d'évaluation des stocks d'espèces démersales (vivant sur le fond des océans) du Golfe de Gascogne et de Mer Celtique par chalutage de fond. Elle se déroule tous les ans de mi-octobre à début décembre. L'objectif pour l'APECS est de collecter des données sur les élasmobranches capturés complémentaires au protocole IFREMER.

Seule la petite roussette n'est pas échantillonnée. Ces données permettront en particulier de préciser, pour certaines espèces, les tailles de maturité sexuelle et de mettre à jour certaines relations biométriques telle que la relation taille/poids. Ces embarquements sont aussi l'occasion de prélever des échantillons de tissus sur quelques espèces et de marquer certains individus avant de les relâcher.

### ACTIONS

- En 2014, l'APECS a pu participer à l'ensemble de la campagne (trois sessions de 15 jours) pour mettre en œuvre son protocole.
- Une collaboration a par ailleurs été mise en place avec le CNRS à l'occasion du leg 2 dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie Milieu Marin (DCSMM). Cette directive cadre européenne conduit les États membres de l'Union européenne à prendre les mesures nécessaires pour réduire les impacts des activités sur ce milieu afin de réaliser ou de maintenir un bon état écologique du milieu marin au plus tard en 2020. En France, la directive cadre s'applique aux zones métropolitaines sous souveraineté ou juridiction française et un plan d'action pour le milieu marin (PAMM) a été élaboré. Ce plan d'action comporte 5 éléments, dont la mise en place d'un programme de surveillance pour lequel plusieurs descripteurs à suivre ont été définis. L'APECS a mis à disposition une bénévole, Apolline Lebourg, afin de tester un protocole de suivi d'un de ces descripteurs (D4 : réseaux trophiques) pour le compte du CNRS qui a en charge ce descripteur. Ces tests ont concerné un grand nombre d'espèces, dont la raie fleurie, la raie bouclée, la petite roussette et l'émissole pour ce qui est des élasmobranches.

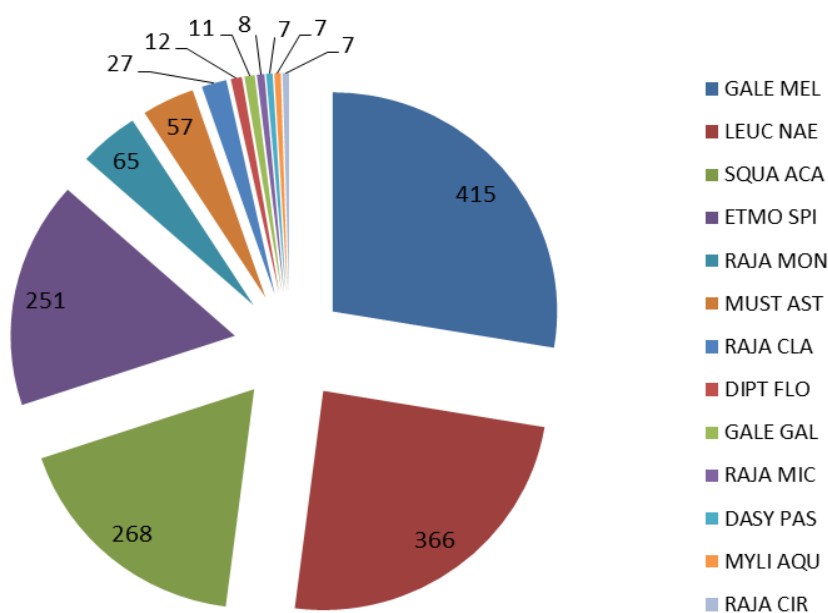


© APECS

## RESULTATS



Dans le cadre du protocole de l'APECS, 28 espèces ont été traitées et 1528 raies et requins ont été échantillonnés. Parmi les espèces traitées, les plus observées sont le chien espagnol (*Galeus melastomus*), la raie fleurie (*Leucoraja naevus*), l'aiguillat commun (*Squalus acanthias*) et le sagre commun (*Etmopterus spinax*). 49 échantillons ont été prélevés (cinq espèces de raies et deux espèces de requin) et 22 raies ont été relâchées marquées.



Nombre d'individus échantillonnés pour les 13 espèces principales

# Expertise et Valorisation scientifique

## Synthèse bibliographique sur l'intérêt des mesures de gestion spatio-temporelles pour la conservation des élasmobranches

La stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées adoptée en 2012 identifiait comme axe de travail l'analyse de la pertinence d'un réseau d'aires marines protégées pour la conservation des élasmobranches.



© A. Rohr

La synthèse bibliographique réalisée vise à faire un point d'étape sur la connaissance et les recommandations formulées sur l'intérêt (ou non) et les limites de l'utilisation des mesures de gestion spatio-temporelles (MGST) pour la conservation des élasmobranches. Cette synthèse a été

menée par l'APECS avec l'appui technique et financier de l'Agence des aires marines protégées et le concours d'un comité de suivi associant l'IFREMER, le MNHN, l'IRD, le Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Basse-Normandie, le Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques représenté par la Fédération Française d'Etudes et des Sports Sous-Marins.

Les mesures de gestion regroupées sous le terme « mesures de gestion spatio-temporelles » sont celles qui conduisent à limiter les activités anthropiques et notamment l'activité de pêche (interdiction partielle ou totale) sur une zone donnée et/ou sur une période donnée. Dans les cas d'études présentés dans cette synthèse, ces mesures peuvent être intégrées à des aires marines protégées, y être intrinsèquement liées (réglementation établie lors de la création de l'AMP) ou relever directement de la politique de gestion des pêches.

Dans leur ensemble, les suivis réalisés dans les cas d'étude analysés sont souvent partiels et/ou trop récents pour permettre de conclure de manière précise sur les effets et l'efficacité des MGST. Cependant, quelques résultats ont pu être extraits des cas d'étude présentés et des réflexions scientifiques sur le sujet. Plusieurs études ont démontré des effets bénéfiques sur les populations locales suite à la mise en place de la MGST : augmentation des tailles et du nombre d'individus ; le Conseil International pour l'Exploration de la Mer recommande également de mener des réflexions avec les parties prenantes sur l'opportunité de mettre en place des MGST en particulier pour les raies. La synthèse bibliographique est téléchargeable sur notre site Internet ([asso@assos-apecs.org](mailto:asso@assos-apecs.org)), rubrique « publications ».



## Mise à jour du document de référence OSPAR pour le requin pèlerin



La convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique nord-est, dite convention OSPAR, a été adoptée en 1992 suite à la fusion des conventions de Paris et d'Oslo. Elle est entrée en vigueur en 1998 et lie 16 parties (15 États et la Commission européenne, représentant l'Union européenne). Elle est l'une des conventions régionales les plus actives et l'Agence des aires marines protégées est mobilisée pour suivre et alimenter ses travaux, souvent utilisés dans les politiques européennes.

Le document de référence sur le requin pèlerin a été élaboré à la suite de l'inclusion de cette espèce dans la liste OSPAR des espèces et habitats menacés et/ou en déclin (Accord OSPAR 2008-6). Le document présente les spécificités de l'espèce, les zones dans laquelle elle évolue et les menaces auxquelles elle peut être confrontée. Rédigé par l'APECS, il a été adopté en 2009. Un travail d'actualisation, centré sur les données françaises, intégrant notamment les informations collectées dans le cadre du programme « Sur les traces du requin pèlerin » en 2009-2010, a été mené en 2013 par l'APECS. En 2014, les Parties contractantes ont indiqué la nécessité de mettre à nouveau à jour les informations les plus récentes sur le statut de l'espèce (distribution, population, condition) et les menaces clés.

Le document sera disponible dans le courant de l'été 2015 sur le site de la commission OSPAR et sur notre site Internet.

## Synthèse des données sur les élasmobranches dans le secteur des Glénan



Raie bouclée (*Raja clavata*)  
© W. Bay-Nouailhat

Requin pèlerin  
(*Cetorhinus maximus*)  
© C. Hennache

En 2010, l'analyse stratégique régionale Bretagne Sud Pays de la Loire a confirmé que le secteur des Glénan présentait des enjeux de biodiversité importants. Afin de mettre en évidence les enjeux de conservation sur cette zone, l'Agence des aires marines protégées mène depuis 2011 des programmes d'acquisition des connaissances sur les trois sites Natura 2000 « Roches de Penmarc'h », « Archipel des Glénan » et « Dunes de Trévignon ». Parmi les espèces à enjeux, les élasmobranches (raies et requins) et notamment le requin pèlerin, occupent une place importante. Espèce classée « vulnérable » par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et figurant dans la liste des espèces

de la convention OSPAR pour la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est, le requin pèlerin est présent chaque année dans l'archipel des îles de Glénan.

Un travail de synthèse des données disponibles pour le secteur des Glénan a été réalisé par l'APECS. Cette synthèse s'appuie essentiellement sur les données issues du programme de recensement des observations de requins pèlerins, des campagnes de terrain menées par l'association depuis 2003 et du programme CapOeRa.

## Commission raies et requins du CNPMEM

La commission raies et requins du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM) a pour objectif de traiter de toutes les questions relatives à la pêche des élasmobranches mais aussi de suivre les études en cours. Elle a été mise en place en 2012 pour faire suite à un groupe de travail créé en 2007. Cette commission est composée de professionnels et est présidée par un membre d'un comité régional ou départemental des pêches. D'autres acteurs tels que l'IFREMER, l'IRD, le MNHN, le Ministère en charge de la pêche, l'Agence des aires marines protégées sont invités, ainsi que l'APECS.

### ACTIONS

- L'association a participé aux deux réunions qui se sont déroulées en 2014. Plusieurs sujets ont fait l'objet de discussions cette année :
  - ✓ La réglementation européenne
  - ✓ Les études en cours sur les raies, dont le projet RECOAM de l'APECS
  - ✓ L'interdiction de pêche de la raie brunette
  - ✓ L'évaluation de l'état des stocks
- La synthèse bibliographique sur les mesures de gestion spatio-temporelle réalisée par l'APECS a également été présentée lors de la réunion de septembre.

## Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles du Finistère

Le Conseil général du Finistère, en concertation avec les acteurs associatifs, souhaite définir une stratégie sur 10 ans pour contribuer à la préservation de la biodiversité et des espaces naturels sensibles du Finistère. Les enjeux et les objectifs seront déclinés dans un « schéma départemental des espaces naturels sensibles et de la biodiversité ».

L'APECS a participé aux réunions du groupe de travail « Connaissance du patrimoine naturel, paysager et de la biodiversité » et a mis en évidence les enjeux départementaux liés aux élasmobranches.

## European Elasmobranch Association



© R. Kuijpers – Foto Limbo

L'European Elasmobranch Association (EEA) est un regroupement de structures européennes au sein duquel l'APECS représente la France.

### ACTIONS

- L'APECS s'est rendue au 18<sup>ème</sup> colloque annuel de l'EEA du 7 au 9 novembre 2014 à Leeuwarden (Pays-Bas), organisé par le Dutch Elasmobranch Society (<http://www.elasmobranch.nl>) et participé à la réunion de bureau.
- L'association a également présenté un poster sur les premiers résultats du projet RECOAM intitulé « Undulate ray population structure along French coasts inferred from tagging data genetic analysis : preliminary results » (E. Stephan, C. Hennache, E. Etchegaray, N. Leblanc, E. Meheust and J.L. Jung).
- La participation à ce colloque a été l'occasion pour l'APECS de reprendre contact avec des collègues européens. Il a notamment été question de rediscuter de la participation de l'APECS en tant que collaborateur à la base de données européenne de bancarisation de photo-identification d'ailerons de requins pèlerins.
- Durant le meeting, des sessions particulières de discussions ont été organisées sur l'heure des repas, de manière à rassembler des personnes ou organismes aux intérêts communs pouvant discuter ensemble de projets à monter à l'échelle européenne. Hélène a participé aux discussions autour du sujet sur l'évaluation des stocks et la gestion des espèces d'élasmobranches. Éric a participé au groupe de discussions sur le marquage.



© R. Kuijpers – Foto Limbo

## Valorisation scientifique

L'association a pour vocation de contribuer à l'amélioration des connaissances. En 2014, un groupe de travail a été créé afin d'essayer de mieux valoriser sur un plan scientifique les connaissances acquises au cours des différents programmes et projets menés par l'association.

- Plusieurs collaborations ont été initiées pour travailler à la rédaction de publications scientifiques :
  - ✓ avec l'équipe de David Sims (Marine Biological Association, Plymouth) et la Manx Wildlife Trust sur les suivis satellites de requins pèlerins en Atlantique nord-est
  - ✓ avec le groupe CiSStats (statistiques pour les sciences participatives) sur l'intérêt des données opportunistes issues des programmes de sciences participatives notamment celles issues du programme de recensement des observations de requins pèlerins
  - ✓ avec Samuel Iglésias (MNHN Concarneau) sur les données biologiques collectées à l'occasion d'échouages ou de captures de requins pèlerins

# Education et Sensibilisation

## Animations scolaires et périscolaires

### Ecoles de Brest :

Tandis que les animations de l'année 2013-2014 se terminaient en début d'année, l'APECS est intervenue auprès de quatre nouvelles classes durant l'année scolaire 2014-2015 dans le cadre du dispositif « aide aux projets d'école » de la Ville de Brest :

- trois classes ont participé à l'animation « Sur les traces du requin pèlerin »
- une classe à l'animation « CapOeRa »

Une autre animation sur le requin pèlerin a été organisée directement avec l'école des 4 Moulins de Brest.

### Autres interventions :

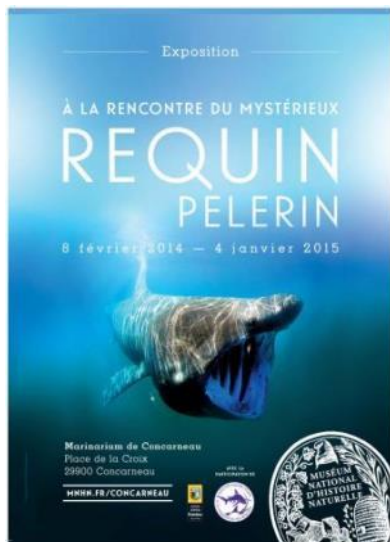
- Plusieurs animations ont été organisées durant la campagne de terrain aux Glénan :
  - ✓ Trois séances ont été réalisées en partenariat avec le Centre nautique de Lesconil à l'intention des élèves accueillis en classes de mer (3, 19 et 26 juin). Ainsi, près de 150 enfants ont profité de ces animations.
  - ✓ L'APECS est également intervenue le 12 juin dans la classe de CM2 de l'école Jules Ferry de Loctudy auprès de 28 enfants.
- Dans le cadre du festival « Jeunes reporters des Arts et des sciences » organisé par Océanopolis, 25 élèves de CM1 et CM2 de l'école Jacques Prévert de Brest ont décidé de travailler sur les requins. Ils ont pris contact avec l'APECS afin de réaliser en collaboration avec l'association brestoise Canal Ti Zef un documentaire intitulé Hungry Sharks. Un tournage a eu lieu dans les locaux de l'APECS le 19 mars.
- Une animation sur les requins pèlerins a été réalisée au patronage laïque Jean Le Guill de Brest le 06 mai 2014 auprès de 14 enfants et 2 adultes



© E. Gouesnard



## Exposition requin pèlerin



Avec le soutien du Conseil Général du Finistère, le Muséum national d'histoire naturelle et l'APECS se sont associés pour présenter une exposition temporaire au Marinarium de Concarneau sur le thème du requin pèlerin.

L'exposition « Sur les traces du requin pèlerin » réalisée par l'APECS et enrichie de nouveaux panneaux sur le suivi par satellite des requins pélerins, de photos et d'objets accompagne un requin pèlerin naturalisé, premier du genre en France.

Devant le succès rencontré en 2013, cette exposition a été prolongée en 2014. 17 733 visiteurs ont pu la découvrir durant l'année. 16 visites guidées ont été organisées, suivies par 235 personnes.

## Animations grand public

L'APECS a toujours cœur d'aller à la rencontre du public. Elle a ainsi :

- sensibilisé plus de 570 personnes et les élèves de cinq classes au Festival Natur'Armor à St Brieuc du 7 au 9 février,
- présenté le requin pèlerin et le programme CapOeRa auprès d'une centaine de personnes lors du départ de la transat AG2R à Concarneau le 3 avril et auprès de 35 personnes sur l'Escale de la Solitaire du Figaro à Roscoff le 21 juin,
- organisé une chasse aux œufs de raie à Plougastel Daoulas le 21 septembre pour la Journée du Patrimoine, attirant 27 personnes,
- rencontré le public de la Nuit des Chercheurs à Océanopolis le 26 septembre (4500 visiteurs),
- participé à la Fête de la science au Quartz à Brest du 17 au 19 octobre qui a accueilli plus de 4500 visiteurs dont la moitié de scolaires,
- organisé une chasse aux œufs auprès de 47 personnes lors du lancement du suivi bimensuel de la Baie de Douarnenez sur la plage du Ry à Douarnenez le 2 novembre.

## Conférences

- Le 20 février, l'APECS a été invitée par la LPO 44 à Nantes pour animer une conférence sur les requins de l'Atlantique. 37 personnes étaient présentes.
- Le 19 mars, l'association a rassemblé une trentaine d'étudiants du CENB à la faculté des sciences de Brest autour du thème du requin pèlerin.
- 40 personnes ont suivi la conférence du 1<sup>er</sup> mai organisée au Marinarium de Concarneau, dans le cadre de l'exposition commune avec le Museum national d'histoire naturelle consacrée au requin pèlerin.
- Le 17 octobre, l'association a participé au séminaire des instructeurs nationaux de biologie subaquatique de la FFESSM à Camaret (29) afin de présenter les requins de l'Atlantique.

## Les Directs de « Nausicaa »

Chaque année, nous intervenons en direct par téléphone ou visioconférence avec le public de Nausicaa. En 2014, deux interventions ont été réalisées les 20 et 21 octobre.

# Vie associative

Depuis deux ans, l'APECS désire se donner les moyens de dynamiser la vie associative. En 2013, une réflexion a été engagée sur les différentes actions à mettre en place et le statut de « membre actif » a vu le jour. En 2014 nous avons voulu poursuivre cette dynamique et un groupe de travail « vie associative » a été créé au sein du conseil d'administration. L'année a débuté avec le lancement d'une réflexion pour mieux connaître les attentes et les besoins de nos adhérents. Le questionnaire envoyé aux adhérents en juin a ainsi reçu 39 réponses. Parmi les résultats obtenus :

- 1/3 des adhérents rejoignent l'APECS pour soutenir les objectifs de l'association et la conservation des élaémobranches, mais accorde également une importance particulière à la vie associative.
- La majorité des adhérents sont demandeurs de temps d'échanges et participeraient volontiers à des journées à thèmes, des soirées conviviales et des conférences ou encore des sorties sur le terrain.
- Certains adhérents géographiquement éloignés du Finistère ont émis le souhait de pouvoir participer à des événements en lien avec les programmes de l'APECS près de chez eux.

## Des moments de partage :



© D. Appéré - foudekayak.com

Au vu des réponses, l'équipe de l'APECS a continué ses efforts pour mieux répondre aux attentes des adhérents. Pour terminer l'été en beauté, nous avons alors proposé une balade en kayak dans les méandres de l'Aulne le dimanche 31 août, suivie d'un pique-nique sur la plage de

Landévennec. Une quinzaine d'adhérents ont répondu présents et nous avons passé un agréable moment sur l'eau et sous un beau soleil.

Le dimanche 23 novembre, nous nous sommes à nouveau retrouvés nombreux (18 adultes et 6 enfants) pour une journée conviviale à Océanopolis. Nous avons visité les trois pavillons (tropical, tempéré et polaire) et nous avons pu observer certaines espèces de raies et de requins de près !



© J-F Leroux

# Communication

## Revue de presse

L'année 2014 aura été marquée par une forte valorisation de l'association dans les médias, une belle présentation de nos projets (RECOAM, campagne de terrain aux Glénan, CapOeRa ...) mais aussi une médiatisation de nos partenaires, notamment des structures relais CapOeRa.

La revue de presse relative aux actions 2014 de l'APECS est téléchargeable à cette adresse :

<http://fr.calameo.com/read/002137648d637f0c7b133>

## Site internet

Le site internet de l'APECS est régulièrement mis à jour et enregistre une moyenne de 90 visiteurs par jour. Le record de visites (288) a eu lieu le 17 août. Si nous sommes loin des records de 2013 (2319 visites suite au communiqué de presse relatif aux résultats de la campagne de terrain aux Glénan), nous enregistrons une moyenne de visites plus importante et une constance durant l'année.

## Page Facebook

La page Facebook de l'APECS, créée en janvier 2011, est toujours active et dynamique. Elle permet de diffuser les dates d'animations de l'APECS et de ses partenaires, et de communiquer sur les études de l'association mais aussi des autres structures étudiant les requins dans le monde. Le 21 novembre, la page atteignait les 1000 « j'aime ».

## Thalassa

L'APECS est apparue dans deux documentaires de Thalassa :

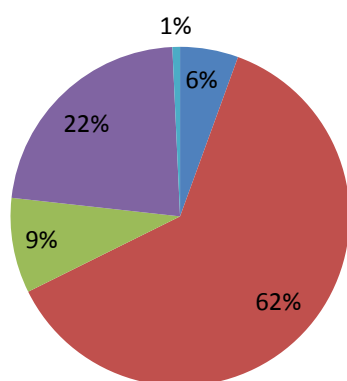
- « La promesse des Iles », diffusé le 17 janvier, présentant la campagne de terrain 2013 réalisée par l'association en compagnie d'Yves Gladu. Ce Thalassa a été rediffusé durant l'été.



- « Requin : ami ou ennemi ? » diffusé le 16 mai. L'APECS présente ses études sur le requin pèlerin. La journée de tournage s'est déroulée le 19 mars en rade de Brest. L'émission fait également référence au requin féroce retrouvé échoué en 2013 dans le Morbihan et récupéré par l'APECS et le MNHN de Concarneau.

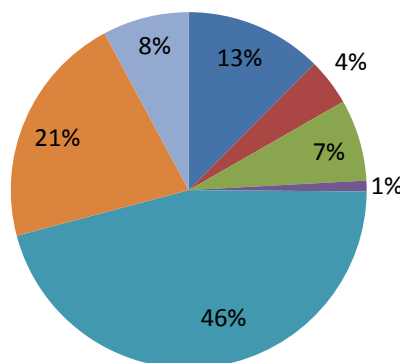
# RAPPORT FINANCIER

## Produits



- 70. Prestations ouvertes assurées par l'association
- 74. Subventions d'exploitation
- 75. Autres produits de gestion courante
- 78. Reprise sur amortissements et provisions
- 79. Transferts de charges

## Charges



- 60. Achats
- 61. Charges externes ou de fonctionnement
- 62. Autres services extérieurs
- 63. Impôts, taxes et versements assimilés
- 64. Charges de personnel
- 68. Dotations aux amortissements et provisions
- 65. Autres charges

| Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens |              |               |              |                                        |           |
|-----------------------------------------------------------|--------------|---------------|--------------|----------------------------------------|-----------|
| BILAN – 2014                                              |              |               |              |                                        |           |
| ACTIF (Montants en Euros)                                 |              |               |              | PASSIF (Montants en Euros)             |           |
|                                                           | Valeur brute | Amortissement | Valeur nette |                                        |           |
| <b>Actif immobilisé</b>                                   |              |               |              | <b>Fonds propres</b>                   |           |
| 21. Immobilisations corporelles                           |              |               |              | 10. Fonds propres et réserves          |           |
| - Parts sociales                                          | 15,00        |               | 15,00        | - Réserves                             | 11317,00  |
| - Matériel informatique                                   | 6561,00      | 6561,00       | 0,00         | 12. Résultat de l'exercice             | 1032,00   |
| - Matériel autre                                          | 20210,00     | 20210,00      | 0,00         | 13. Subventions d'investissement       |           |
| Total actif immobilisé                                    | 26786,00     | 26771,00      | 15,00        | Total fonds propres                    | 12349,00  |
| <b>Actif circulant</b>                                    |              |               |              | <b>Provisions</b>                      |           |
| 4. Comptes de tiers                                       |              |               |              | 15. Provisions pour risques et charges |           |
| - Subventions à percevoir                                 | 63048,00     |               | 63048,00     | - Provisions pour charges              | 33880,00  |
| - Autres créances                                         | 130,00       |               | 130,00       | Total provisions                       | 33880,00  |
| 5. Comptes financiers                                     |              |               |              | <b>Dettes</b>                          |           |
| - Disponibilités                                          |              |               |              | 16. Emprunts et dettes assimilées      |           |
| Banque                                                    | 3857,00      |               | 3857,00      | - Dettes fournisseurs                  | 165,00    |
| Livret épargne                                            | 838,00       |               | 838,00       | - Dettes fiscales et sociales          | 8425,00   |
| Caisse                                                    | 11,00        |               | 11,00        | - Autres dettes                        |           |
| Total actif circulant                                     | 67884,00     |               | 67884,00     | Total dettes                           | 8590,00   |
|                                                           |              |               |              | <b>Autres</b>                          |           |
|                                                           |              |               |              | 19. Fonds dédiés                       | 10850,00  |
|                                                           |              |               |              | <b>Produits constatés d'avance</b>     |           |
|                                                           |              |               |              | Agence Aires Marines Protégées         | 2230,00   |
|                                                           |              |               |              | Total produits constatés d'avance      | 2230,00   |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                                        | 94670,00     |               | 67899,00     | <b>TOTAL PASSIF</b>                    | 67 899,00 |



| CHARGES (en Euros)                                   |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               |                 |
|------------------------------------------------------|----------------|---------------|------------------------------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|-------------------------------|-----------------|
|                                                      | Divers         | Education     | Prog recensement<br>requin pelerin | Capoera        | Ecobask        | RECOAM          | SHARC          | Synthèses<br>bibliographiques | Total           |
| <b>CHARGES DIRECTES LIEES A L'ACTION</b>             |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               |                 |
| <b>60. Achats</b>                                    | <b>894,26</b>  | <b>931,03</b> | <b>240,30</b>                      | <b>49,67</b>   | <b>877,96</b>  | <b>15354,40</b> | <b>0,00</b>    | <b>0,00</b>                   | <b>18347,62</b> |
| 6022. Achats fournitures consommables                |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6037. Variation des stocks de marchandises           |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6040. Prestation de service                          | 580,70         | 923,40        |                                    |                |                | 14 950,00       |                |                               | 16 454,10       |
| 6050. Achats matériel et équipement                  | 313,56         | 7,63          |                                    | 49,67          | 51,48          | 39,46           |                |                               | 461,80          |
| 6061. Fournitures non-stockables                     |                |               |                                    |                | 826,48         | 364,94          |                |                               | 1 191,42        |
| 6063. Petit équipement                               |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6064. Fournitures administratives                    |                |               | 240,30                             |                |                |                 |                |                               | 240,30          |
| 6068. Autres matières et fournitures                 |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6070. Achats de marchandises                         |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6081. Frais de transport                             |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| <b>61. Charges externes ou de fonctionnement</b>     | <b>500,00</b>  | <b>356,40</b> | <b>273,60</b>                      | <b>1404,00</b> | <b>1781,48</b> | <b>1948,09</b>  | <b>0,00</b>    | <b>0,00</b>                   | <b>6263,57</b>  |
| 6110. Sous traitance générale                        |                | 356,40        | 273,60                             | 1 404,00       | 1 080,00       | 962,45          |                |                               | 4 076,45        |
| 6130. Locations                                      | 360,00         |               |                                    |                | 247,60         | 845,64          |                |                               | 1 453,24        |
| 6132. Locations et charges locatives estimées        |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6152. Entretien et réparations sur biens immobiliers |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6155. Entretien et réparations sur biens mobiliers   |                |               |                                    |                | 453,88         |                 |                |                               | 453,88          |
| 6160. Primes d'assurance                             |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6180. Divers                                         |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6181. Documentation generale                         |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6185. Frais de colloques                             | 140,00         |               |                                    |                |                | 140,00          |                |                               | 280,00          |
| <b>62. Autres services extérieurs</b>                | <b>1586,12</b> | <b>168,70</b> | <b>2591,29</b>                     | <b>1506,23</b> | <b>616,19</b>  | <b>3211,81</b>  | <b>1233,51</b> | <b>0,00</b>                   | <b>10913,85</b> |
| 6220. Intermediaires et honoraires                   |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6226. Honoraires                                     |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6231. Annonces et insertions                         |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6233. Expositions, festivals                         |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6240. Transports biens et personnel                  |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6251. Voyages et déplacements                        | 867,33         | 168,70        | 348,25                             | 1 056,25       | 281,75         | 1 688,15        | 1 038,51       |                               | 5 448,94        |
| 6256. Missions                                       | 461,80         |               | 89,15                              | 121,56         | 334,44         | 1 215,33        | 195,00         |                               | 2 417,28        |
| 6257. Réceptions                                     | 156,99         |               |                                    |                |                | 14,35           |                |                               | 171,34          |
| 6260. Frais postaux                                  |                |               | 2 153,89                           | 328,42         |                | 193,98          |                |                               | 2 676,29        |
| 6265. Telephone                                      |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6270. Services bancaires                             |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |
| 6280. Divers                                         | 100,00         |               |                                    |                |                | 100,00          |                |                               | 200,00          |
| 6281. Cotisations                                    |                |               |                                    |                |                |                 |                |                               | 0,00            |

|                                                                    |                |                |                |                 |                |                 |                |                 |                  |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|------------------|
| <b>63. Impôts, taxes et versements assimilés</b>                   | <b>0,00</b>    | <b>100,22</b>  | <b>80,18</b>   | <b>220,49</b>   | <b>0,00</b>    | <b>405,10</b>   | <b>0,00</b>    | <b>629,55</b>   | <b>1435,54</b>   |
| 6311. Taxe sur les salaires                                        |                |                |                |                 |                |                 |                |                 | 0,00             |
| 6313. Particip. Formation Profess.                                 |                | 100,22         | 80,18          | 220,49          |                | 405,10          |                | 629,55          | 1 435,54         |
| <b>64. Charges de personnel</b>                                    | <b>0,00</b>    | <b>4498,61</b> | <b>3917,79</b> | <b>10215,90</b> | <b>0,00</b>    | <b>19666,64</b> | <b>0,00</b>    | <b>29010,39</b> | <b>67309,32</b>  |
| 6410. Remunerations                                                |                | 3 481,38       | 2 785,10       | 7 659,03        |                | 13 969,82       |                | 21888,90        | 49 784,23        |
| 6414. Indemnités stagiaires                                        |                |                | 318,90         | 318,96          |                |                 |                |                 | 637,86           |
| 6451. Cotisations URSAFF                                           |                | 637,76         | 510,21         | 1 403,07        |                | 4 183,99        |                | 4753,88         | 11 488,91        |
| 6453. Cotisations Caisses Retraites                                |                | 197,02         | 157,61         | 433,43          |                | 796,26          |                | 1237,34         | 2 821,66         |
| 6454. Cotisations ASSEDIC                                          |                | 148,63         | 118,90         | 326,98          |                | 600,70          |                | 933,40          | 2 128,60         |
| 6458. Cotisations Prevoyance                                       |                | 13,83          | 11,06          | 30,43           |                | 55,87           |                | 86,87           | 198,06           |
| 6480. Autres charges de personnel                                  |                | 20,00          | 16,00          | 44,00           |                | 60,00           |                | 110,00          | 250,00           |
| <b>68. Dotations aux amortissements et provisions</b>              | <b>2200,00</b> | <b>500,00</b>  | <b>1500,00</b> | <b>0,00</b>     | <b>6115,00</b> | <b>16400,00</b> | <b>1600,00</b> | <b>3000,00</b>  | <b>31315,00</b>  |
| 6811. Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles |                |                |                |                 |                |                 |                |                 | 0,00             |
| 6870. Dotations aux provisions                                     | 2200,00        | 500,00         | 1 500,00       |                 | 6 115,00       | 8 700,00        | 1 600,00       | 3000,00         | 23 615,00        |
| 6890. Engagements à réaliser sur ressources affectées              |                |                |                |                 |                | 7 700,00        |                |                 | 7 700,00         |
| <b>CHARGES INDIRECTES AFFECTEES A L'ACTION</b>                     |                |                |                |                 |                |                 |                |                 |                  |
| Frais de fonctionnement                                            | 304,62         | 618,87         | 726,00         | 1 369,21        | 334,80         | 5037,44         | 126,07         | 3029,44         | 11 546,45        |
| <b>TOTAL CHARGES</b>                                               | <b>5485,00</b> | <b>7173,83</b> | <b>9329,15</b> | <b>14765,50</b> | <b>9725,43</b> | <b>62023,48</b> | <b>2959,58</b> | <b>35669,38</b> | <b>147131,35</b> |

| PRODUITS (en Euros)                                                                  |                 |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               |                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------------------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
|                                                                                      | Divers          | Education       | Prog recensement<br>requin pelerin | Capoera          | Ecobask         | RECOAM           | SHARC           | Synthèses<br>bibliographiques | Total             |
| <b>70. Prestations ouvertes assurées par l'association</b>                           | <b>1 212,70</b> | <b>3 609,00</b> | <b>0,00</b>                        | <b>400,00</b>    | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>      | <b>3 000,00</b> | <b>0,00</b>                   | <b>8 221,70</b>   |
| 7070. Ventes de marchandises                                                         | 131,45          |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 131,45            |
| 7080. Produits des activités annexes                                                 | 1 081,25        | 3 609,00        |                                    | 400,00           |                 |                  | 3 000,00        |                               | 8 090,25          |
| 7083. Locations diverses                                                             |                 |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 0,00              |
| <b>74. Subventions d'exploitation</b>                                                | <b>1 000,00</b> | <b>2 500,00</b> | <b>2 800,00</b>                    | <b>9 995,00</b>  | <b>5 000,00</b> | <b>37 885,73</b> | <b>0,00</b>     | <b>32 800,00</b>              | <b>91 980,73</b>  |
| 7400. Subvention Conseil Bretagne                                                    |                 |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 0,00              |
| 7400. Subvention Conseil Général 29                                                  |                 | 2 500,00        | 1 800,00                           | 3 875,00         | 3 500,00        |                  |                 |                               | 11 675,00         |
| 7400. Subvention Conseil Général 50                                                  |                 |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 0,00              |
| 7400. Subvention Ville de Brest                                                      | 1 000,00        |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 1 000,00          |
| 7400. Subvention AAMP                                                                |                 |                 |                                    |                  |                 | 30 000,00        |                 | 32 800,00                     | 62 800,00         |
| 7400. Subvention MEDDE                                                               |                 |                 | 1 000,00                           | 5 350,00         | 1 500,00        | 2 150,00         |                 |                               | 10 000,00         |
| 7400. Subvention DREAL                                                               |                 |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 0,00              |
| 7400. Subvention CNPMEM                                                              |                 |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 0,00              |
| 7400. Subvention Fondation Nature et découvertes                                     |                 |                 |                                    | 770,00           |                 |                  |                 |                               | 770,00            |
| 7400. Subvention Fondation Save Our Seas                                             |                 |                 |                                    |                  |                 | 5 735,73         |                 |                               | 5 735,73          |
| <b>75. Autres produits de gestion courante</b>                                       | <b>2 283,21</b> | <b>290,94</b>   | <b>641,31</b>                      | <b>1 598,85</b>  | <b>4 772,39</b> | <b>2 368,18</b>  | <b>59,27</b>    | <b>1 424,19</b>               | <b>13 438,34</b>  |
| 7553. Valorisation loyer                                                             | 143,21          | 290,94          | 341,31                             | 643,69           | 157,39          | 2 368,18         | 59,27           | 1 424,19                      | 5 428,18          |
| 7560. Cotisations                                                                    | 1 700,00        |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 1 700,00          |
| 7580. Produits divers de gestion courante                                            |                 |                 | 300,00                             | 300,00           |                 |                  |                 |                               | 600,00            |
| 7585. Dons                                                                           | 440,00          |                 |                                    | 655,16           | 4 615,00        |                  |                 |                               | 5 710,16          |
| <b>76. Produits financiers</b>                                                       | <b>96,72</b>    | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>                        | <b>0,00</b>      | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>      | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>                   | <b>96,72</b>      |
| 7680. Autres produits financiers                                                     | 96,72           |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 96,72             |
| <b>77. Produits exceptionnels</b>                                                    | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>                        | <b>0,00</b>      | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>      | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>                   | <b>0,00</b>       |
| 7720. Produits sur exercices antérieurs (à reclasser)                                |                 |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 0,00              |
| 7750. Produits cession d'actif                                                       |                 |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 0,00              |
| 7770. Quote-part des subventions d'investissement<br>virée au résultat de l'exercice |                 |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 0,00              |
| 7780. Autres produits exceptionnels                                                  |                 |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 0,00              |
| <b>78. Reprise sur amortissements et provisions</b>                                  | <b>0,00</b>     | <b>1 000,00</b> | <b>5 950,00</b>                    | <b>3 100,00</b>  | <b>0,00</b>     | <b>21 800,00</b> | <b>0,00</b>     | <b>1 500,00</b>               | <b>33 350,00</b>  |
| 7811. Reprises sur amortissements des<br>immobilisations corporelles                 |                 |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 0,00              |
| 7815. Reprises sur provisions pour risques et charges<br>d'exploitation              |                 |                 |                                    |                  |                 | 6 300,00         |                 | 1 500,00                      | 7 800,00          |
| 7875. Reprises sur provisions pour risques et charges<br>exceptionnelles             |                 |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 0,00              |
| 7894. Report des subventions non utilisées des<br>exercices antérieurs               |                 | 1 000,00        | 5 950,00                           | 3 100,00         |                 | 15 500,00        |                 |                               | 25 550,00         |
| <b>79. Transferts de charges</b>                                                     | <b>1 076,65</b> | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>                        | <b>0,00</b>      | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>      | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>                   | <b>1 076,65</b>   |
| 7900. Transferts de charges                                                          | 1 076,65        |                 |                                    |                  |                 |                  |                 |                               | 1 076,65          |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>                                                                | <b>5 669,28</b> | <b>7 399,94</b> | <b>9 391,31</b>                    | <b>15 093,85</b> | <b>9 772,39</b> | <b>62 053,91</b> | <b>3 059,27</b> | <b>35 724,19</b>              | <b>148 164,14</b> |
| <b>RESULTAT</b>                                                                      | <b>184,28</b>   | <b>226,11</b>   | <b>62,15</b>                       | <b>328,35</b>    | <b>46,96</b>    | <b>30,43</b>     | <b>99,69</b>    | <b>54,81</b>                  | <b>1 032,79</b>   |